

Lundi 30 Juillet 2012

## Circuit VTT N° 1 : Le Grand Domaine Nordique et la montagne du Peney

Parcours mixte 52 km- 11 cols- 1 BPF- dénivelation : 1600 m. Carte IGN TOP 25 3332 OT Chambéry

Départ : Foyer de ski de fond de St François de Sale à 9h00



Ce parcours vous fera découvrir une partie du domaine de ski de fond Savoie-Grand-Revard et vous offrira de magnifiques points de vue sur le lac du Bourget.

Au foyer de ski de fond, prenez la route forestière direction Crolles. Après 300m, à la première intersection (**V1-01**) prenez la route forestière qui monte légèrement sur la gauche. 700m plus loin, à l'intersection suivante (**V1-02**), continuez sur la gauche direction Le Revard. Suivez cette route, bien ombragée qui vous conduira jusqu'à la D913 (**V1-03**) altitude 1350 m, route qui relie Aix les Bains au Mont Revard. Redescendre cette route sur 2,5 km pour rejoindre le COL DE LA CLUSAZ (**FR-73-1184a**). Pas de panneau du col mais un panneau indiquant St Antoine 1176m. Remonter à l'intersection précédente en direction du Revard (**V1-03**) et poursuivre la route sur 1km jusqu'au bas du téléski des Ébats (**V1-04**). Prendre à droite et monter (S2-3) sur la gauche du téléski **vert** pour arriver au COL DES ÉBATS (**FR-73-1460**) situé au sommet du téléski. Revenir à la route et poursuivre en direction du Revard sur 800m et au carrefour (**V1-05**) prendre à droite la D913a direction Le Revard. Continuer cette route jusqu'au sommet (**V1-06**). Point de vue sur le lac du Bourget et la montagne de l'Épine en face (dernier chaînon du Jura). Bar-Restaurant. Revenir quelques mètres en arrière et suivre tout de suite à gauche le cheminement pédestre jusqu'à sa jonction avec une route. Suivre cette route qui après 2 lacets au milieu de chalets rejoint la D913a (**V1-07**). Tourner à gauche et redescendre la route sur une centaine de mètres et tourner à gauche sur la boucle de Bellevue (**V1-08**). Suivre cette boucle sur environ 350m jusqu'à un virage. Vous êtes au GOLET DE LA PIERRE (**FR-73-1508**). Revenir une quinzaine de mètres en arrière et prendre un petit sentier sur la gauche juste après un chalet (**V1-09**). Panneau indiquant sentier des crêtes. Suivre ce sentier (S1) jusqu'à l'intersection avec une route (**V1-10**), prendre à gauche suivre cette route et 200m plus loin dans la deuxième épingle vous arrivez au GOLET DU TAISSON (**FR-73-1487**) Containers à verre. Continuer sur cette route qui passe au milieu d'immeubles avant de rejoindre à nouveau la D 913a. Prendre à gauche et redescendre jusqu'au carrefour (**V1-05**). Prendre à droite la D 913, direction la Féclaz, Chambéry. Suivre cette route pendant 1,3 km en gardant l'appareil photo à portée de main (magnifiques perspectives sur le lac du Bourget à votre droite près des fermes situées à gauche) jusqu'à un petit parking (**V1-11**). Panneau « Les Fermes altitude 1441m », prendre le sentier (S1-2) sur la droite direction Col du Pertuiset. Suivre ce sentier qui passe au PAS DU RÉBOLLION (**FR-73-1420b**), puis continuer jusqu'au panneau « Rebellion altitude 1405m » (**V1-12**) prendre à gauche direction col du Pertuiset 0h35. Après 800 m, vous arrivez à une intersection (**V1-13**), prendre le petit sentier à droite qui descend dans un pré. Vous rejoignez un autre sentier (**V1-14**), tourner à droite et suivre ce sentier (S1-2) le long d'un grillage, qui après quelques petites montées et descentes sur 450 m vous amène au bord de la falaise où se situe le COL DU PERTUISET (**FR-73-1420a**). Faire demi-tour et revenir au croisement précédent et continuer la piste en suivant le grillage sur environ 500 m jusqu'à l'intersection avec la D 913 (**V1-15**). Tourner à droite et suivre la route sur 2 km jusqu'à La Féclaz. Prendre la première route à droite en face de l'office de tourisme (**V1-16**) direction le Sire puis 100 plus loin (V1-17) prendre la route à droite toujours direction

le Sire. Cette route vous emmènera en 2,2 km au chalet du Sire. Le PAS DU CROC (**FR-73-1413**) est au bout de la route à la barrière. Faire demi-tour et redescendre à la Féclaz, jusqu'au carrefour (**V1-17**) et tourner à droite.



Suivre la D206a sur 4 km jusqu'au hameau « Le Favre ». Passer le panneau du hameau et à la première intersection de 4 routes, dans l'épingle, altitude 1065m, (**V1-18**) prendre à droite, direction col de la Doriaz. Après 600m, vous arrivez à un parking, fin du bitume (**V1-19**). Prendre à droite en longeant le parking, suivre la piste R1 sur une cinquantaine de mètres et dans le virage avant une maison bien prendre le sentier qui monte dans le pré. Les propriétaires ont interdit l'accès par la piste principale (chaîne) et ont indiqué (panneau) un petit sentier de déviation qui passe derrière leur maison. Le sentier (S1) va pénétrer dans un bois. Au bout de 350 m. vous arrivez dans un pré. Suivez le sentier qui longe le bois sur 100m jusqu'au COL DE LA DORIAZ (**FR-73-1138**). Au col de la Doriaz, prendre tout droit la piste R1 sur une vingtaine de mètres (**V1-20**) et prendre à gauche le sentier qui passe entre 2 rochers balisé jaune rouge. (Environ 1km de sentier S3 vous attend sur lequel il faudra suivre le fléchage Mont Peney.). Après environ 500 m, panneau « sous le Peney altitude 1264 m » (**V1-21**) prendre le sentier à droite direction le Peney. Le suivre jusqu'au panneau le Peney, altitude 1356 m (**V1-22**). Vous êtes au bord d'une falaise où un superbe panorama sur la Chartreuse et l'agglomération chambérienne s'offre à vos yeux. À partir de là, la prudence s'impose (**NE PAS MONTER SUR LES VÉLOS**) car vous allez longer la falaise jusqu'au Passage de la Féclaz, en cheminant le long du sentier S2 qui part sur la gauche. Ce sentier passe toujours à au moins 1 ou 2 m du vide et ne devrait donc pas rebuter ceux qui sont sujet au vertige. Arrivés au PASSAGE DE LA FÉCLAZ (**FR-73-1295**) (panneau dans un arbre), prendre la monotrace S1 qui part à gauche et va vous emmener 500 m plus loin sur une piste forestière R1 (**V1-23**). Prendre à droite et descendre cette piste sur 1,5km jusqu'à une épingle (**V1-24**). Un petit sentier S1-2 (panneau indiquant Passage de la Dorette 250 m.) part sur la droite et vous conduit jusqu'au PASSAGE DE LA DORETTE (**FR-73-1100**). Faites demi-tour et reprenez la piste forestière. Vous allez la descendre pendant 2 km pour rejoindre la D 912. Altitude 886 m. Prenez cette route à gauche et suivez là sur environ 4,3 km jusqu'au carrefour D912/D913 altitude 1168 m. (**V1-25**). Continuez tout droit sur la D 912 pour atteindre 350 m plus loin le COL DE PLAINPALAIS (**FR-73-1173**). Faites demi-tour jusqu'au carrefour précédent.

Prendre à droite la D 913, la suivre sur 550 m. Peu après l'épingle (**V1-26**), prendre une piste R1 à droite que vous suivrez sur un petit kilomètre avant de retomber sur la D 913. Suivez la D 913, jusqu'au carrefour à l'entrée de la Féclaz (**V1-27**), prendre à droite direction Le Revard, Aix-les-Bains. Suivre cette route sur 400m, pour arriver à un parking sur la droite avant le bar « La Grolla » (**V1-28**), prendre à droite la route sans issue marquée interdit sauf riverains et services. A la première intersection, panneau le Parvis (**V1-29**) prendre à gauche. Suivre cette route pendant 200 m, vous arrivez sur une piste. Des barrières sont posées pour empêcher le passage des voitures. Franchissez cette barrière pour pénétrer dans le domaine de ski nordique de la Féclaz. Jusqu'à l'arrivée vous évoluerez sur des pistes R1 avec de très courts passages R2. Vous verrez quelques panneaux sens interdit qui sont destinés aux skieurs l'hiver. Ne vous en souciez donc pas. Suivre sur cette piste le balisage ski de Fond, piste verte « Creux Froid » jusqu'au chalet péage ski de fond (1,5 km) (**V1-30**). Prendre la piste la plus à droite. Après 400m (**V1-31**) la piste tourne à gauche puis 300 m plus loin au carrefour suivant (**V1-32**), prendre légèrement sur la droite direction « Roc des Trois Croix » (piste noire de ski de fond). Une succession de montagnes russes va vous conduire jusqu'au carrefour du Roc des Trois Croix (panneau) (**V1-33**). Prendre à droite, suivre la piste pendant 1,2 km jusqu'à l'intersection avec une piste transversale (**V1-34**). Prendre à droite et suivre cette piste qui vous amène sur la route quelques mètres en contrebas du parking où vous avez laissé vos véhicules.